



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 juillet 2024

Lutte contre les moustiques : Renfort de l'ARS La Réunion dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

4 techniciens sanitaires de l'ARS La Réunion participeront à une mission de renfort auprès des équipes de l'ARS Ile de France du 25 juillet au 12 août à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Avec l'implantation de plus en plus importante du moustique Aedes Albopictus dans l'Hexagone, la période estivale est devenue une période particulièrement à risque pour la circulation des maladies transmises par les moustiques.

Des techniciens sanitaires en mission de renfort

La France hexagonale connaît une augmentation des cas importés de maladies transmises par les moustiques ; un risque qui peut être accru compte tenu de la période estivale et du nombre important de visiteurs attendus en Ile de France pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Dans le cadre d'un partenariat, l'ARS Ile de France a sollicité l'appui de l'ARS La Réunion afin de renforcer leurs équipes dans l'organisation de missions de lutte anti-vectorielle.

Quatre techniciens sanitaires du service de Lutte Antivectorielle de l'ARS La Réunion s'envolent pour intégrer la cellule de veille, d'alerte et gestion sanitaire de l'ARS Ile de France.

Ils auront pour mission:

- d'assurer la gestion des signalements de personnes ayant contracté des maladies transmises par les moustiques :
 - o réaliser les enquêtes auprès des personnes
 - o définir les lieux potentiels de contamination
 - o orienter les actions de lutte antivectorielle sur le terrain
- d'assurer un partage d'expérience sur l'ensemble des sujets de la lutte anti-vectorielle



Les 4 techniciens sanitaires sur le départ à l'aéroport

Mél: ars-reunion-communication@ars.sante.fr

Après plusieurs missions du service de lutte anti-vectorielle de l'ARS La Réunion déjà réalisées cette année hors du territoire (à Maurice en avril et à Rodrigues en juin), la mobilisation de ces agents expérimentés témoigne de la compétence et de l'expertise en matière de lutte anti-vectorielle.

Point sur les cas importés de dengue, chikungunya et Zika en France hexagonale¹

Du 1er mai 2024 au mardi 16 juillet 2024, ont été identifiés en France hexagonale :

- 826 cas importés de dengue, dont 718 dans les départements où l'implantation d'Aedes albopictus a été documentée
 54% des cas (449/826) revenaient de Guadeloupe ou de Martinique
- 5 cas importés de chikungunya (dont 4 dans les départements colonisés par Aedes albopictus)
- 3 cas importé de Zika (les 3 dans les départements colonisés par Aedes albopictus)

¹ Données Santé Publique France - <u>Chikungunya, dengue et zika - Données de la surveillance renforcée en France hexagonale 2024 (santepubliquefrance.fr)</u>